

EXPÉDITION

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

SELARL HJ MELUN
11 Bis Rue de La Rochette
77000 MELUN
☎ 01 64 14 45 60 - ☎ 01 64 09 04 86
✉ hj@huissier-melun.com

**L'AN DEUX MILLE SEIZE ET
LE QUATORZE OCTOBRE**

Dossier N° TC 394 674

À LA REQUÊTE DE :

SA CREDIT LOGEMENT, Société Anonyme au capital de 1 259 850 270 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS, sous le numéro B 302 493 275, ayant son siège social à PARIS (3^{ème} arrondissement), 50 Boulevard Sébastopol, représentée par son Directeur Général en exercice domicilié en cette qualité audit siège.

Pour qui domicile est élu à MELUN (Seine-et-Marne), 21 Avenue Thiers, au cabinet de Maître Guillaume MEAR, Avocat au barreau de MELUN (Seine-et-Marne), Associés de la Société Civile Professionnelle d'Avocat MALPEL & ASSOCIES, exerçant à MELUN (Seine-et-Marne), 21 Avenue Thiers, constitué sur le présent commandement et ses suites, et au cabinet duquel peuvent être notifiés les actes d'opposition, offres et toutes significations relatives à la saisie.

AGISSANT EN VERTU DE :

La copie exécutoire d'un jugement rendu le 07 avril 2015 par le Tribunal de Grande Instance de MELUN, signifié par acte d'Huissier en date du 15 mai 2015, et à ce jour définitif comme il appert d'un certificat de non-appel délivré par la Cour d'Appel de PARIS le 26 juin 2015 ;

Un précédent commandement de payer valant saisie immobilière en date du 07 septembre 2016, demeuré infructueux ;

L'article R. 322-1 du Code des Procédures Civiles d'Exécution,

AUX FINS DE DRESSER :

Un procès-verbal de description,

DES BIENS ET DROITS CI-APRÈS INDIQUÉS :

Sur la commune de SAVIGNY-LE-TEMPLE (Seine-et-Marne), 1 Rue Édouard Vaillant ;

cadastré section AT n° 53 pour 80 ca

cadastré section AT n° 49 pour 19 a 85 ca, volumes 1, 17, 19, 21, 22, 23, 25, 26

- **LE LOT NUMERO MILLE SOIXANTE CINQ (1065) :**

Dans le bâtiment B, au sous-sol, un emplacement de stationnement ;

Et les quatorze / dix millièmes (14 / 10.000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales ;

- **LE LOT NUMERO MILLE QUATRE VINGT NEUF (1089) : 9 Rue Edouard Vaillant**

Dans le bâtiment B, cage d'escalier B.2, au premier étage, deuxième porte à gauche, un appartement de trois pièces comprenant :

- entrée, un dégagement avec placard, toilettes, salle de bains, cuisine, séjour, deux chambres ;
- le droit à la jouissance exclusive d'un balcon attenant audit lot

Et les cent soixante-quatorze / dix millièmes (174 / 10.000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

APPARTENANT À :

Monsieur PRABHAKARAN Michael, né le 24 juillet 1976 à JAFFNA (SRI LANKA), de nationalité sri lankaise, cuisinier, domicilié à PONTAULT-COMBAULT (Seine-et-Marne), 4 Avenue de la Gare ;

Madame PRABHAKARAN Evanshaly, née SILAVAIRASA le 12 mars 1986 à JAFFNA (SRI LANKA), de nationalité sri lankaise, sans profession, domiciliée à PONTAULT-COMBAULT (Seine-et-Marne), 4 Avenue de la Gare.

DÉFÉRANT À CETTE RÉQUISITION ET Y FAISANT DROIT :

JE :

Tristan CHEVREAU, Huissier de Justice Collaborateur au sein de la S.E.L.A.R.L. HJ MELUN, titulaire d'un Office d'Huissiers de Justice, "Claude MICHAUD – Olivier ANDRE – Jean-Emmanuel TIXIER", Huissiers de Justice Associés, Guillaume LERAT, Antoine FEUVRIER et Tristan CHEVREAU Huissiers de Justice Collaborateurs, près le Tribunal de Grande Instance de MELUN, demeurant 11 Bis Rue de La Rochette 77002 MELUN, soussigné,

ME SUIS TRANSPORTÉ À :

SAVIGNY-LE-TEMPLE (Seine-et-Marne), 9 Rue Edouard Vaillant,

OÙ ÉTANT ET EN PRÉSENCE DE :

Monsieur GOMEZ Francisco, diagnostiqueur ;

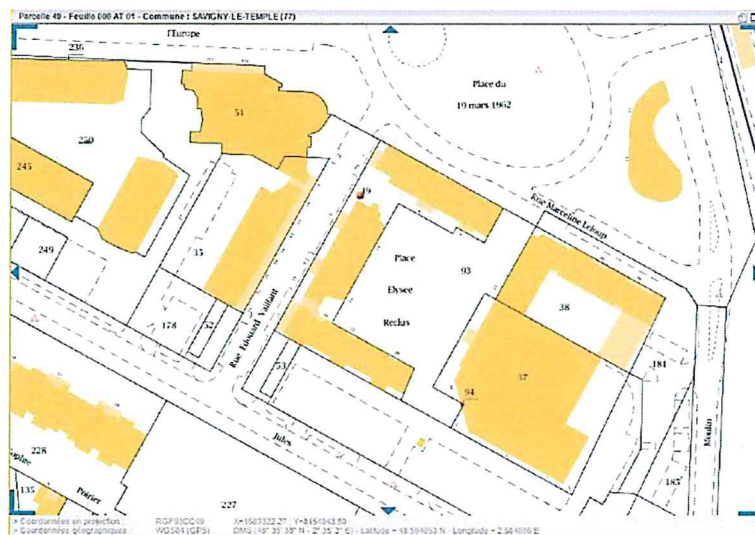
Suivant feuille d'émargement annexée,

J'AI VU ET CONSTATÉ CE QUI SUIT :

1	CADASTRE :	5
2	CONDITION D'OCCUPATION :	5
3	DESCRIPTION DU BIEN IMMOBILIER SAISI OBJET DE LA PROCÉDURE :	6
3.1	LOT N° 1089 / APPARTEMENT :	6
3.1.1	ENTREE :	6
3.1.2	CUISINE :	7
3.1.3	SEJOUR :	8
3.1.4	BALCON :	9
3.1.5	COULOIR :	9
3.1.6	WC :	10
3.1.7	SALLE DE BAINS :	11
3.1.8	PREMIERE CHAMBRE (porte face gauche) :	12
3.1.9	DEUXIEME CHAMBRE (porte face droite) :	13
3.2	LOT N° 1065 / EMBLACEMENT DE STATIONNEMENT :	14
4	FIN DES OPÉRATIONS :	14
5	SURFACE :	14
6	ANNEXES :	15

1 CADASTRE :

Préalablement à mon déplacement, je me suis connecté sur le site internet www.cadastre.gouv.fr, ai indiqué les références cadastrales du bien immobilier objet de la procédure de saisie immobilière (Section AT n° 53) dans le moteur de recherche et ai réalisé une capture d'écran du plan cadastral que j'insère ci-après :



2 CONDITION D'OCCUPATION :

Sur place, je rencontre Monsieur et Madame BADMALINGAM, locataires en titre, ainsi déclarés, à qui j'ai décliné mes nom, prénoms, qualité et objet de ma visite.

Les personnes rencontrées me déclarent :

- Être titulaires d'un contrat de location signé avec la société BATIR TRANSACTIONS, mandataire de Monsieur et Madame PRABHAKARAN, en date du 31 octobre 2014, par lequel ils louent lesdits locaux, moyennant un loyer mensuel de 750 Euros et 150 Euros de provision pour charge ;
- Que le contrat de location a commencé à courir à compter du 01 novembre 2014 pour une durée de trois ans, se terminant le 31 octobre 2017 ;

- Que le chauffage et l'eau chaude du logement sont assurés au moyen d'une chaudière à gaz ;
- Elles me remettent un contrat de location édité au recto de quatre feuilles de format A4 ;

Le syndic de l'immeuble est la société ORPI, sise 5 Rue Pierre Sénard, 94370 SUCY-EN-BRIE

3 DESCRIPTION DU BIEN IMMOBILIER SAISI OBJET DE LA PROCÉDURE :

À cette adresse, un immeuble de quatre étages avec des façades recouvertes d'un enduit.



3.1 LOT N° 1089 / APPARTEMENT :

3.1.1 ENTREE :

Au sol, carrelage avec retour sur plinthes.

Les murs et le plafond sont recouverts de peinture.



3.1.2 CUISINE :

Au sol, carrelage avec retour sur plinthes.

Les murs sont recouverts de carreaux de faïence jointoyés.

Le plafond est recouvert de peinture.

Une cuisine équipée avec un plan de travail en bois, un évier à deux bacs avec robinet mitigeur, une plaque de cuisson, une hotte aspirante, quatre portes, trois tiroirs et un four encastré. Un meuble suspendu de cuisine en bois mélaminé à deux portes. Un meuble suspendu de cuisine en bois mélaminé à quatre portes.

Une chaudière de marque ELM LEBLANC.



3.1.3 SEJOUR :

Au sol, carrelage avec retour sur plinthes.

Les murs et le plafond sont recouverts de peinture.



3.1.4 BALCON :

Au sol, une dalle béton recouverte de peinture.

Un garde-corps en métal.

Les murs sont recouverts de béton gravillonné.

Le plafond est recouvert de peinture.



3.1.5 COULOIR :

Au sol, carrelage avec retour sur plinthes.

Les murs et le plafond sont recouverts de peinture.

Un placard à deux portes coulissantes en bois. A gauche, cinq étagères au moyen de planches en bois mélaminé. En partie droite, deux étagères au moyen de planches en bois mélaminé.



3.1.6 WC :

Au sol, carrelage avec retour sur plinthes.

Les murs sont recouverts de carreaux de faïence jointoyés.

Le plafond est recouvert de peinture.

Un WC avec réservoir dorsal et abattant.

Un meuble en bois mélaminé à quatre portes.



3.1.7 SALLE DE BAINS :

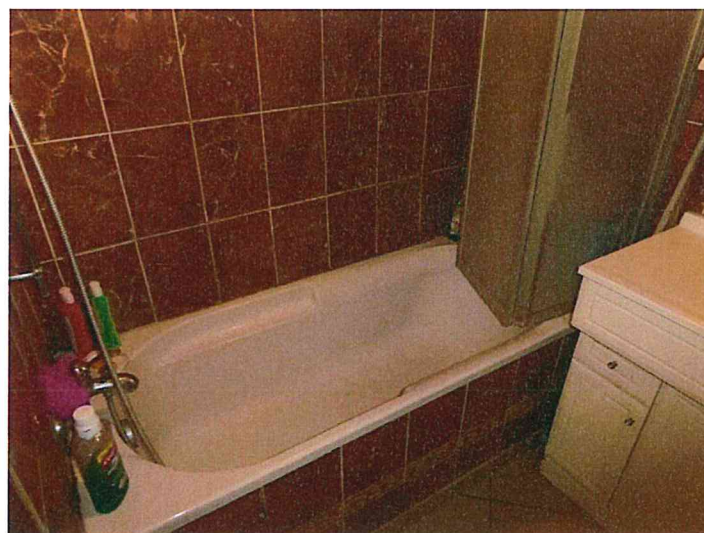
Au sol, carrelage avec retour sur plinthes.

Les murs sont recouverts de carreaux de faïence jointoyés.

Le plafond est recouvert de lambris bois.

Un lavabo avec robinet mitigeur. En allège, un meuble de salle de bains en bois mélaminé à quatre portes et deux tiroirs. Au-dessus de l'évier, un meuble de salle de bains en bois mélaminé à un tiroir, trois étagères, deux portes vitrées et deux spots électriques.

Une baignoire avec robinet mitigeur, flexible de douche, douchette et barre d'accroche. Le tablier de la baignoire est constitué de carreaux de faïence jointoyés. Un pare-baignoire vitré.



3.1.8 PREMIERE CHAMBRE (porte face gauche) :

Au sol, du parquet.

Les plinthes ceinturant la pièce sont en bois.

Les murs et le plafond sont recouverts de peinture.



3.1.9 DEUXIEME CHAMBRE (porte face droite) :

Au sol, du parquet.

Les plinthes ceinturant la pièce sont en bois.

Les murs et le plafond sont recouverts de peinture.

